

Dijon, le 16 mai 2024

Communiqué de presse

Installation du premier Comité Régional pour l'Emploi : un engagement concret en faveur du plein emploi

Le 16 mai, au Conseil régional, Franck Robine, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, et Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, ont installé le premier Comité Régional pour l'Emploi, instance opérationnelle de la loi pour le plein emploi de décembre 2023.

C'est une étape déterminante pour mettre en place un accompagnement socioprofessionnel renforcé des personnes les plus éloignées du marché du travail, et transformer en profondeur le service public de l'emploi et de l'insertion.

La loi pour le Plein emploi prévoit la constitution de comités territoriaux pour l'emploi du niveau régional au niveau local (arrondissements), avec une gouvernance simplifiée, co-présidée État-collectivités territoriales.

Les missions du Comité Régional pour l'Emploi incluent, entre autres :

- Piloter, coordonner et adapter aux situations locales la mise en œuvre des orientations stratégiques arrêtées par le comité national pour l'emploi ;
- Veiller à la mise en œuvre des missions et des engagements des acteurs du réseau pour l'emploi, et des actions et procédures communes (le « patrimoine commun » : mise en place de critères d'orientation, de procédures, d'indicateurs partagés et de services numériques communs) ; l'opérateur France Travail y contribue, avec un rôle de maître d'œuvre ;
- Participer au suivi de l'exécution des conventions conclues entre l'État et les Régions, et entre l'État et les Départements dans le respect des prérogatives de chaque acteur ;
- Piloter au sein du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) la concertation relative aux politiques de l'emploi dans la région, et la coordination des membres du réseau pour l'emploi, s'agissant notamment des interventions de la Région, de l'État et de l'opérateur France Travail en matière de formation professionnelle.

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr - 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr - 03 81 61 61 08

 @regionbourgognefranche.comte
 @bfc_region

Le Comité Régional de l'Emploi Bourgogne-Franche-Comté est le fruit d'une collaboration étroite entre l'État, le Conseil régional, les opérateurs de l'emploi et les partenaires sociaux, et démontre l'engagement de tous ces acteurs envers le développement des compétences et la création d'emplois durables, dans la continuité du Pacte formation Bourgogne-Franche-Comté 2024-2027 signé le 7 avril dernier.

Cette rencontre a été l'occasion de donner la parole aux Conseils départementaux présents afin qu'ils expriment leurs principales attentes et points d'attention dans le cadre de cette comitologie nouvelle.

Une présentation des besoins en compétences des entreprises a ensuite été effectuée, avant d'aborder quelques solutions opérationnelles permettant de répondre à ces besoins. La réunion s'est conclue par un point d'avancement des politiques de l'emploi.

En particulier, la nouvelle offre de formation mise en place par le conseil régional depuis le 1^{er} janvier 2024 pour répondre de manière réactive aux besoins de recrutement des entreprises a été présentée : cette offre, qui cible les métiers en tension des filières industrielles (métallurgie, agroalimentaire, luxe, industries de santé, etc.), permet de déclencher en quelques semaines des formations aux contenus personnalisés, adaptés aux besoins des entreprises et des bénéficiaires.

Marie-Guite DUFAY : « En installant ce premier Comité Régional pour l'Emploi, l'État et la Région réaffirment leurs engagements envers une société inclusive où chaque individu a la possibilité d'exprimer son plein potentiel. »

Franck ROBINE : « Ensemble, avec la loi Plein emploi comme boussole et France Travail comme partenaire de confiance, nous sommes résolus à construire un avenir où l'insertion, l'emploi et la formation professionnelle sont accessibles à chacune et chacun sur notre territoire. »

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle

 @Prefet21_BFC

 @Prefet21.BFC

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - 03 81 61 61 08

 @regionbourgognefranchecomte
 @bfc_region